

• Swiss Banking

Forger l'avenir, développer la liberté d'entreprendre



2026

Année de création

1912

L'Association suisse des banquiers a été créée à Bâle il y a plus d'un siècle.

Réseau

900

...expertes et experts des banques examinent les questions et les sujets d'importance pour la place financière au sein des organes de l'Association suisse des banquiers.

Membres individuels

10 000

...collaboratrices et collaborateurs des banques sont membres individuels de l'Association suisse des banquiers.

Etablissements membres

263

...établissements sont membres de l'Association suisse des banquiers.

Effectifs au sein du Secrétariat

57

...collaboratrices et collaborateurs (en équivalents plein temps) contribuent au travail au sein des organes de l'Association suisse des banquiers et à ses activités de communication.

Ensemble pour la place bancaire suisse



«Notre but, en tant qu'association faîtière des banques en Suisse, est une place bancaire forte, qui soit source d'inspiration et de cohésion par sa diversité et sa capacité d'innovation. Celle-ci est leader à l'échelon international, elle est ancrée en Suisse et elle compte parmi les employeurs les plus attrayants.»

Roman Studer,
CEO de l'Association suisse des banquiers



Engagés pour une place financière forte

La place financière suisse, l'une des premières au monde, compte parmi les plus diversifiées: l'expertise issue d'une longue tradition s'y conjugue avec un esprit d'entreprise développé et une grande capacité d'innovation. Nos banques disposent à la fois d'un solide ancrage régional et de remarquables réseaux internationaux. C'est à cette place bancaire ouverte, innovante et diversifiée qu'est dédié notre engagement.

Défense des intérêts: l'Association suisse des banquiers bénéficie d'un accès optimal aux autorités fédérales, au Parlement, aux autorités de surveillance ainsi qu'aux associations économiques et aux ONG. Elle fédère les attentes des banques et défend efficacement les intérêts de la branche. En matière de réglementation, elle veille au respect des principes de proportionnalité et de compétitivité. A l'échelon international, elle s'engage en faveur de relations financières stables et de marchés ouverts.

Image de marque et promotion: l'Association suisse des banquiers renforce la réputation du secteur bancaire suisse sur le territoire national comme à l'étranger. Elle sensibilise le grand public au rôle que joue ce secteur en Suisse, elle plaide en faveur du système de milice, elle est présente dans tout le pays grâce aux manifestations qu'elle organise et, avec la Confédération et d'autres acteurs de la place financière, elle participe activement à la promotion de cette dernière à l'étranger.



Exemples concrets

- Baromètre bancaire: faits et chiffres concernant l'évolution du secteur bancaire suisse
- Etude sur l'importance économique du secteur financier (étude BAK)
- Campagne de communication «The River»

Des prestations pour nos membres

Outre une approche efficace en matière de défense des intérêts et de communication, les membres de l'Association suisse des banquiers bénéficient de nombreuses prestations adaptées à leurs activités et qui leur sont utiles au quotidien.



Prestations de base

Les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à l'Ombudsman des banques suisses.

Ombudsman des banques suisses: les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à cette institution largement reconnue et qui a fait ses preuves.

Système d'alerte électronique (e-Alarm): cette plateforme numérique gérée par l'Association suisse des banquiers vise à prévenir les délits économiques. Grâce à l'enregistrement rapide et décentralisé de messages d'alerte par les banques et la police, les établissements connectés sont avertis assez tôt pour prendre des mesures immédiates, comme bloquer les comptes concernés.

Netting: la compensation des positions sur instruments dérivés permet aux banques de réduire leurs coûts, en particulier les coûts des fonds propres, en réduisant les postes au bilan. Pour ces opérations de compensation, les banques ont besoin d'expertises juridiques quant à la «résistance à la faillite» des conventions de netting dans les pays concernés. L'Association suisse des banquiers se procure ces expertises juridiques et les met à la disposition des banques sur une plateforme électronique.

Avoirs en déshérence: diverses circonstances peuvent entraîner la rupture du contact entre une banque et sa cliente ou son client, de sorte que les avoirs concernés tombent en déshérence. Les Directives de l'Association suisse des banquiers relatives au traitement des avoirs sans contact et en déshérence auprès de banques suisses

(Directives Narilo) prévoient des règles claires et contraignantes en pareil cas. Par ailleurs, les clientes et les clients ainsi que les ayants droit peuvent rechercher des avoirs sans contact et en déshérence dans une banque de données centralisée consultable via l’Ombudsman des banques suisses.



Mise à disposition d'informations concernant la branche et suivi

Organes et plateformes: les expertes et les experts des établissements membres de l'Association suisse des banquiers échangent sur l'actualité sectorielle et réglementaire au sein de nos comités directeurs, de nos commissions spécialisées et de nos groupes de travail.

Circulaires d'information réglementaire et fiscale: au moyen de messages push, l'Association suisse des banquiers tient ses membres informés des évolutions réglementaires et fiscales ainsi que des dernières directives, recommandations et publications.

Swiss Banking PolitRadar: les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à cet outil de suivi qui recense et présente les objets traités par le Conseil fédéral et le Parlement en relation avec le secteur bancaire.

Information: les membres de l'Association suisse des banquiers ont la possibilité de contacter directement nos expertes et nos experts sur tous les sujets techniques et politiques pertinents.

Swiss Banking Academy: dans son rôle de plateforme d'échange et de transfert de connaissances au sein de la branche, l'Association suisse des banquiers organise régulièrement des séminaires et des webinaires spécialisés à l'intention des professionnel·le·s de la banque. Ces manifestations de notre Academy, qui rassemblent jusqu'à 300 personnes, remportent un franc succès.



Exemples concrets

- Séminaires et webinaires spécialisés de la [Swiss Banking Academy](#) sur des sujets d'actualité
- Fiscalité
- Blanchiment d'argent, sanctions et CDB
- Numérisation



Directives et règles de conduite

Autorégulations: en concertation avec ses membres, l'Association suisse des banquiers élabore des directives et des règles de conduite sectorielles, par exemple sur le marché immobilier ou les obligations de diligence. Ces autorégulations ciblées sont souvent un moyen efficace pour prévenir des réglementations étatiques plus strictes.

Recommandations et guides: l'Association suisse des banquiers examine avec attention les tendances de la branche ainsi que les thèmes d'avenir les plus prégnants pour ses membres. Avec ces derniers, elle développe des recommandations et des guides solidement étayés, qui servent de points de repère sur les sujets concernés.



Exemples concrets

- Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB)
- Recommandations concernant la gestion des risques d'insolvabilité à l'intention des banques
- Brochure: Swiss FS-CSC – Renforcer la cyberrésilience sur la place financière suisse
- Autorégulations en matière de finance durable







Formation commerciale initiale – assurance qualité: l'Association suisse des banquiers établit les conditions-cadres de la formation commerciale initiale, branche Banque, qui concerne quelque 3 000 personnes en apprentissage. Elle définit des normes, par exemple le «Body of Knowledge» pour les cours interentreprises ou les directives pour la procédure de qualification. Engagée avec dix-huit autres branches au sein de Formation Commerciale Suisse (FOCOS), l'organisation responsable de la profession d'employé·e de commerce CFC, elle contribue à forger l'avenir de cette profession.

Formation commerciale initiale – certification des formatrices et formateurs pratiques: ce système de l'Association suisse des banquiers est un puissant instrument d'assurance qualité pour les banques. La certification accroît l'employabilité des collaboratrices et des collaborateurs tout en contribuant à promouvoir l'image de marque des établissements concernés en tant qu'employeurs.

Formation bancaire initiale post-maturité: l'Association suisse des banquiers est responsable du programme «BEM – Formation bancaire initiale post-maturité». Elle en définit les bases en termes de durée, de contenus et de normes de qualité, contribuant ainsi à l'attractivité de cette filière. Quelque 300 personnes passent les examens du BEM chaque année.

Promotion de la profession: l'Association suisse des banquiers aide ses membres ainsi que les associations bancaires régionales à promouvoir la profession dans toute la Suisse.

Formation continue: l'Association suisse des banquiers enquête régulièrement auprès des banques sur leurs besoins en matière de formation continue. Sur ce marché, elle se considère comme une facilitatrice et une force motrice.



Exemples concrets

- Stand d'exposition et startnow.swissbanking.ch
- Guide branche Banque (destiné aux responsables de la relève)
- Directives Procédure de qualification
- Plan d'études cadre BEM
- Système de certification pour formatrices et formateurs pratiques

Assemblée générale des membres individuels

Conseil d'administration

Organes

Environ 900 expertes et experts des banques travaillent au sein des comités, commissions et groupes de travail

3 comités directeurs
orientés business

Private Banking

Retail Banking

Capital Markets

6 commissions spécialisées
transversales

Numérisation

Formation

Droit et compliance

Régulation des marchés financiers
et prescriptions comptables

Fiscalité

Finance durable

Succursales à Bâle (siège principal), Berne, Genève et Zurich
environ 57 équivalents plein temps

Autres organes

Swiss Association for
SWIFT & Financial Standards

Commission de surveillance de
la Convention de diligence

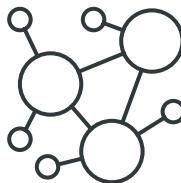
Un centre de compétences pour nos membres

L'Association suisse des banquiers compte quelque 10 000 cadres supérieur·e·s bancaires affilié·e·s comme membres individuels. Au sein de ses organes, environ 900 expertes et experts issus des établissements membres élaborent des positions communes largement étayées, afin d'améliorer les conditions-cadres dans l'intérêt de la branche tout entière.

Les membres ont accès à cette expertise à tout moment. La composition des organes est représentative des différents groupes de banques.

Plateformes de coordination: l'Association suisse des banquiers coordonne pour ses membres des activités sectorielles communes. Elle propose des plateformes d'échange et de transfert de connaissances. L'objectif est d'accroître l'efficience et la transparence dans le secteur bancaire, de satisfaire aux exigences réglementaires et de clarifier les questions d'interprétation.

Banque du futur: en coopération avec ses membres, l'Association suisse des banquiers examine avec attention les tendances de la branche ainsi que les thèmes d'avenir les plus prégnants. Elle développe ainsi des recommandations et des guides largement étayés, par exemple dans les domaines de la numérisation et du développement durable.



Organes: au sein des comités directeurs, des commissions spécialisées et des groupes de travail de l'Association suisse des banquiers, un grand nombre d'expertes et d'experts issus des établissements membres travaillent sur différents sujets concernant la place financière. Cela leur permet de dialoguer sur les questions d'actualité et d'influer sur les thèmes d'avenir.

Un réseau pour nos membres

Grâce à de nombreuses manifestations sectorielles, l'Association suisse des banquiers développe le travail en réseau et le dialogue non seulement au sein de la branche, mais aussi avec les autorités, les milieux politiques et économiques ainsi que le grand public.

En particulier, elle organise régulièrement pour ses membres les manifestations suivantes:

Journée des banquiers: manifestation sectorielle qui réunit chaque année environ 500 participantes et participants.

Manifestations exclusives pour les membres individuels:

rencontres organisées en coopération avec des associations bancaires régionales dans toute la Suisse afin d'approfondir le dialogue entre les membres de l'Association suisse des banquiers.

Événement de réseautage pour les membres des organes: manifestation annuelle destinée aux quelque 900 collaboratrices et collaborateurs des banques qui sont engagés dans les organes de l'Association suisse des banquiers.

Conférences en relation avec la place financière: par exemple «Vision Bank – Vision Finanzplatz» à Zurich ou la «Building Bridges Week» à Genève, dont l'Association suisse des banquiers est partenaire au même titre que de diverses autres conférences.

Tables rondes bilatérales sur la finance: manifestations organisées chaque année par l'Association suisse des banquiers avec de grandes places financières internationales.

Déplacements à l'étranger avec des délégations bancaires: voyages réguliers entrepris dans le cadre des activités de promotion de la place financière suisse.





L'actualité de la place financière: nos offres d'information

L'Association suisse des banquiers diffuse régulièrement des informations sur l'actualité réglementaire et les évolutions concernant la branche. Elle met en particulier à la disposition de ses membres les supports d'information suivants:

Newsletter: informations spécialement adaptées à vos centres d'intérêt. Nous vous tenons au courant des dernières actualités et vous fournissons des avis d'experts compétents.

La session en avant-première: informations publiées juste avant la session sur les objets concernant la place financière que les Chambres fédérales s'apprêtent à examiner.

Swiss Banking PolitRadar: messages push personnalisables sur les consultations lancées par la Confédération ainsi que sur les interventions et les objets parlementaires.

Circulaires: messages push adressés aux abonnées et aux abonnés sur l'actualité juridique, en particulier fiscale, ainsi que sur les autorégulations de la branche.



Ces offres
vous intéressent?
Abonnez-vous ici!

Nos priorités pour 2026

Le Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers (ASB) définit les thèmes prioritaires chaque année. L'objectif est de faire en sorte que les conditions-cadres soient attrayantes pour le secteur bancaire.



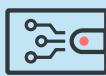
Lutte contre le blanchiment d'argent: l'ASB s'engage pour que la réglementation suisse en matière de blanchiment d'argent soit compatible avec les normes internationales et préserve la compétitivité de la place financière. Elle poursuivra le dialogue proactif et constructif qu'elle nourrit avec les autorités concernées.



Sanctions et neutralité: l'ASB contribue à la mise en œuvre systématique des sanctions et s'engage en faveur d'un positionnement clair de la place financière suisse sur la scène internationale – ceci dans le respect de la neutralité, qui constitue un principe constant de la politique extérieure suisse. Ses priorités à cet égard sont le suivi permanent des questions opérationnelles de mise en œuvre et d'interprétation ainsi que l'observation proactive des évolutions internationales. La poursuite du dialogue régulier établi avec le SECO, en particulier, s'inscrit dans ce cadre.



Stabilité des banques - compétitivité et proportionnalité: l'ASB nourrit un dialogue constructif avec les milieux politiques, les autorités et le public sur les conséquences réglementaires de la crise de Credit Suisse. En particulier, elle fait valoir ses positions concernant les modalités de la future réglementation *too big to fail* auprès du DFF, de la BNS et de la FINMA. Son objectif est que les modifications apportées à la réglementation et à la surveillance bancaires s'effectuent selon un ordre de priorités efficace fondé sur des éléments objectifs, en préservant la compétitivité internationale et en respectant une proportionnalité conforme à la pratique. En 2026, la consultation sur les mesures à prendre au niveau de la loi figurera au premier plan.



Monnaies numériques: l'ASB s'engage pour positionner la Suisse à la pointe de l'innovation dans le domaine des monnaies numériques. Ce faisant, elle permet à ses membres de cerner le potentiel des monnaies numériques et programmables, puis de définir en toute connaissance de cause leurs positionnements stratégiques respectifs dans cet écosystème. Ses travaux visent

à assurer un plaidoyer efficace dans ce domaine. L'objectif est que la place financière suisse, et en particulier les banques suisses, soient à même d'intégrer les innovations technologiques dans les domaines du trafic des paiements et de la monnaie tout en préservant le système bancaire à deux niveaux. L'ASB va donc continuer d'accompagner les travaux en cours sur un jeton suisse de monnaie scripturale et elle s'engagera en faveur d'un cadre réglementaire de premier ordre pour les stablecoins.



Accès au marché: l'ASB a pour objectif que la place financière suisse conserve sa position de leader en matière de gestion de fortune transfrontalière et renforce sa compétitivité internationale. A cet effet, il est essentiel de disposer d'un accès non discriminatoire aux marchés des Etats de l'Union européenne (UE) ainsi qu'à ceux des régions de croissance extérieures à l'Europe. C'est le seul moyen pour que la création de valeur, les recettes fiscales et les emplois restent durablement en Suisse. Afin d'obtenir de meilleures conditions d'accès au marché, l'ASB prône des accords bilatéraux – comme ceux conclus avec l'Allemagne et le Royaume-Uni – ainsi que des avancées en ce qui concerne la reconnaissance de l'équivalence par l'UE. A l'heure actuelle, le secteur bancaire se focalise en particulier sur l'approche spécifique aux établissements. Celle-ci permettrait aux banques suisses enregistrées de proposer activement des services financiers dans l'ensemble de l'UE. L'ASB s'engage dès lors pour que les questions d'accès au marché soient traitées dans le cadre du dialogue réglementaire Suisse-UE en matière financière et pour que les autorités européennes reconnaissent les avantages mutuels de l'approche spécifique aux établissements.



Lutte contre la fraude: l'ASB s'engage en faveur d'une lutte efficace contre la fraude dans le trafic des paiements, y compris en termes de prévention. L'objectif est de renforcer durablement la confiance dans les solutions de paiement et les services financiers numériques. Trois mesures principales sont privilégiées à cet effet: des campagnes de sensibilisation communes, l'analyse interbanques des données de transaction afin de mieux identifier les paiements frauduleux, ainsi que le partage d'expertise étendu à différents produits et secteurs – établissements membres, autorités, entreprises de télécommunication, prestataires de services technologiques – en vue d'élaborer d'autres mesures ciblées de prévention de la fraude. L'ASB et ses membres contribuent ainsi de manière importante à la sécurité des clientes et des clients ainsi qu'à la résilience et à la réputation de la place financière suisse.

En tant qu'association faîtière des banques suisses, l'Association suisse des banquiers défend les intérêts des banques auprès des décideuses et des décideurs économiques et politiques, des autorités et du grand public. Engagée en faveur de la liberté d'entreprendre et de l'ouverture des marchés, elle prône des conditions-cadres propices au développement d'un secteur bancaire innovant et diversifié. En tant que centre de compétences, elle mène une réflexion prospective, identifie les thèmes d'avenir et contribue à des avancées durables au sein de la branche. L'Association suisse des banquiers compte quelque 263 établissements membres et environ 10 000 membres individuels.

**Association suisse
des banquiers**
Aeschenplatz 7
Case postale 4182
4002 Bâle
office@sba.ch
www.swissbanking.ch